COLONISATION

Nous sommes heureux de constater les efforts auxquels se livrent en ce moment dans la Province de Québec plusieurs personnes devouées aux interets de la Colonisation dans le Manitoba. La plus importante de toutes ces réunions a été celle de St. Justin. "Nous extrayons de la "Patrie." le compte rendu suivant.

"Sur l'invitation de M. le curé de St. Justin, plus de deux cents personnes se réunissaient mardi soir, pour entendre parler du Manitoba. Le Rev. Père Blais, le zélé et infatigable apôtre de la colonisation au Manitoba, appelé le premier à adresser la parole, dit le travail qu'i a fait depuis le printemps dernier, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Il donne surtout, des détails fort intéressants sur la "montée" de 180 colons faite le printemps dernier. Il profite de la circonstance pour donner des conseils tout à fait pratiques à ceux qui ont à voyager surtout avec des familles. Il rend hommage aux efforts des officiers du Pacifique, particulièrement à MM. Usher et Armstrong, de Montréal et McCreary et Whyte, de Winnipeg, pour donner à ses colons, tout le confort possible, tant sur la route qu'à l'arrivée à Winnipeg.

M. l'abbé Gérin se contente de raconter brièvement l histoire de M. Cormier établi au Manitoba depuis sept ans.

Après avoir servi l'église pendant deux ans comme zouave pontifical, il s'appliqua à cultiver la terre paternelle, mettant à ce travail tout son courage, et toute son intelligence. Ses succès furent considérables, et on le cita bientôt comme le modèle des cultivateurs

"Puis M. l'abbé Gérin fait un rapprochement saisissant, entre nos compatriotes vivant dans les centres manufacturiers des Etats-Unis, et ceux qu'il a visités dans les plaines du Manitoba. "J'invite, dit-il tous ceux qui sont portés à condamner le travail que je fais pour favoriser la colonisation du Manitoba par les nôtres à visiter comme je l'ai fait nos Canadiens des manufactures américaines et les Canadiens. Ils comprendront alors comment tout en étant de la province de Quebec on peut, sans manquer de patriotisme, travailler, à diriger vers l'Ouest canadien nos familles qui sont dans l'obligation de se déplacer."

M Cormier se lève salué par les applaudissements de l'assemblée. Prenant le ton de la causer e, il interesse vivement son auditoire pendant au-delà d'une heure.

M. Moise Cormier a également donné une conférence à Nicolet et invité nos compatriotes a se rendre au Manitoba plutôt que d'aller aux Etats-Unis.

Enfin M. L'abbé Z. Gairé curé de grande Clairière a fait paraitre une lettre intéressante adressée aux directions de la Société de Colonisation, donnant des renseignements sur Gde Clairière:

"La population catholique de Grande Clairière écrit-il, est forte d'environ 500 âmes; la population protestante de 50. Un tiers de la population catholique est belge, un tiers français et un tiers canadiens-français et métis-français.

Nous possédons un couvent, avec école libre, dirigé par quatre Religieuses, et une école publique. Nous avons trois bureaux de poste, l'un à Grande Clairière, un autre à Deleau et le troisième à Gindlay. Nous achetons nos marchandises à quatre magasins; notre moulin à farine se trouve à Hartney, situé à 15 kilomètres du centre paroissial Nous n'avons plus ici de bons "homesteads" (lots de 65 hectares), mais nos colonies de St. Maurice, St. Michel, et surtout de St. Raphael et l'Alma en possèdent des quantités."

Enfin M. l'abbé Poulin missionnaire au Manitoba a donné a la "Patrie" une interessante entrevue sur les colonies de St. Maurice et de St Raphael. En voici le principale passage.

"Les colonies de St. Maurice de St. Raphaël, situées au commencement de l'Assiniboia, sont de dates bien récentes, mais dont les resultats surprenants sont bien propres à encourager ceux qui voudront aller y tenter fortune. Il n'y a que huit ans, ce n'était que l'immensité du désert la solitude de la prairie, mais aujourd'hui nous voyons là de nombreux fermiers très à l'aise qui y sont arrivés pour la plupart presque sans ressources. Citons-en seulement deux exemples qui peuvent être appliqués à tous ceux qui ont voulu travailler et économiser."

On ne saurait trop féliciter, l'activité de ces hommes de bonne volonté qui se sont devoués à l'œuvre nationale de la colonisation au Manitoba et nous espérons que leurs efforts porteront leurs fruits cet été.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour les appareils de chauffage, du Palais de Justice à Medicine Hat, Assa., Ouest" seront reçues à ce bureau jusqu'au mercredi 28 courant, pour la fourniture et la mise en place d'un appareil de chauffage, pour le Palais de justice a Medecine Hat Assa., Ouest, suivant les plans et conditions dont on peut prendre connaissance au Departement des Travaux publiques à Ottawa, au bureau du Commis des Travaux au Palais de Justice, Medicine Hat, Assa., Ouest, et au bureau de D. Smith, Commis des Travaux, Winnipeg.

Les soumissions ne seront prise en consideration que si elles sont faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cheque accepté par une banque incorporée, pour une somme égale à dix pour cent de son montant et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des travaux Publiques. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée, refusé de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas adoptée le cheque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par Ordre,
JOS R. ROY.
Secrétaire Suppléant.

Ministère des Travaux Publiques
OTTAWA, 2 Fevrier 1900.

Manitoba S. Eastern Ry.

HORAIRE—A partir du 16 Janvier 1900.

Mardi Vendredi.	Lundi Mer Jeudi Sam	STATION.	Tous les Jours.	Mardi. Mercredi.
	8 30	St. Boniface J.	17 15	25
	9 00	Lorette	16 25	22 23
	9 20	Dufresne	16 00	22 00
	10 00	St. Anne	15 50	21 40
	10 20	Steinback	15 25	21 20
	10 40	LaBrpq'ierie	14 55	20 55
	11 45	Marchand	14 00	20 20
11 50		Sandilands		19 30
12 20		Woodbridge		19 00
13 10		Summit		18 15
13 50		Vassar		17 35
14 40		Sprague		16 45
15		Track End		16 30

Depart tous les jour. Winnipeg. Arrivé.
8 00 17 40 23 30

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago, Toronto, Montréal, Spokane, Takoma, Victoria, San Francisco..............
Départ quotidien...... 1.45 p.m
Arrivée quotidienne... 1.05 p.m

BRANCHE DU PORTAGE.

Portage La Prairie et points intermediaires..........................
Laisse chaque jour ex. dimanche.... 4.45 p.m
Arrive chaque jour ex. dimanche.... 1.05 p.m

BRANCHE MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon; aussi Souris River branch, Belmont to Elgin ....
Laisse lundi, mercredi, vendredi.... 10.40 a.m
Arrive mardi, jeudi, samedi........ 4.40 a.m

Avis de Demande de Divorce.

Avis est par les présentes donné que Catherine Cécilia Lyons, du village de Treherne, dans la province de Manitoba, femme mariée, fera application au Parlement du Canada, à la session prochaine, pour obtenir un bill de divorce d'avec son son mari, John P. Lyons, de la ville de Winnipeg, dans la province de Manitoba, bartender, pour adultère et désertion.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 12e jour d'Août A. D. 1899.

THOMAS L. METCALF.

Solliciteur pour la Demanderesse

H. B. McGIVERIN,

Agent à Ottawa pour le Solliciteur de la Demanderesse.

AVIS

Avis est donné par les présentes que la Compagnie "Canadian Mutual Loan & Investment" fera application au Parlement du Canada à sa prochaine session pour une Loi incorporant les actionaires de la Compagnie, en une Compagnie nouvelle de Prêt au Canada avec pouvoir d'acquérir l'actif et d'assumer le passif de la présente Compagnie et d'agir en qualité de Compagnie de Prêt au Canada, avec tels pouvoirs en conséquence, ainsi qu'il peut-être expédient.

MACDONELL, McMASTER & GREARY.
51 Yonge Street.
Toronto.
Avoué pour le réquerant.

Daté à Toronto ce 6ième jour de Janvier 1900.

50-9i.